

Permis de conduire

PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE

MES DÉMARCHES
à portée de clic !



Je fais ma demande
de permis de
conduire
en ligne sur

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Service disponible pour l'ensemble des procédures
relatives à une demande de permis de conduire



Une démarche en ligne pour un gain de temps et une procédure sécurisée



**Vous souhaitez des services
plus disponibles :**

nous nous engageons à optimiser
nos conditions d'accès en fonction
de vos besoins



PRÉFET DU BAS-RHIN

**Vous attendez un accueil plus
attentif :**

nous nous engageons à vous
recevoir avec courtoisie et
efficacité



DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE DEMATÉRIALISÉE

La demande en ligne est accessible depuis la page

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

La dématérialisation de la demande de permis de conduire est possible pour l'ensemble des procédures relatives à une demande de permis de conduire :

Motif	Conditions de délivrance du permis sécurisé
Inscription à l'examen (initiale, extension et après annulation/invalidation)	/
Conversion de brevet militaire	Envoi du titre à domicile (s'il s'agit du premier permis civil)
Validation de diplôme professionnel	
Formation AM (initiale ou après suspension/annulation/invalidation)	Envoi du titre à domicile
Perte ou vol du titre	
Réussite à l'examen d'une première catégorie	
Réussite à l'examen suite à une extension	Remise du titre au guichet en échange de l'ancien titre
Formation B96 / A2 en A / passage boîte automatique sur boîte manuelle	
Détérioration du titre	
Expiration de la durée administrative du titre , avec ou sans avis médical	
Changement d'état civil	

DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE DEMATÉRIALISÉE

La demande en ligne est accessible depuis la page

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

La dématérialisation de la demande de permis de conduire est possible pour l'ensemble des procédures relatives à une demande de permis de conduire :

Motif	Conditions de délivrance du permis sécurisé
Inscription à l'examen (initiale, extension et après annulation/invalidation)	/
Conversion de brevet militaire	Envoi du titre à domicile (s'il s'agit du premier permis civil)
Validation de diplôme professionnel	
Formation AM (initiale ou après suspension/annulation/invalidation)	Envoi du titre à domicile
Perte ou vol du titre	
Réussite à l'examen d'une première catégorie	
Réussite à l'examen suite à une extension	Remise du titre au guichet en échange de l'ancien titre
Formation B96 / A2 en A / passage boîte automatique sur boîte manuelle	
Détérioration du titre	
Expiration de la durée administrative du titre , avec ou sans avis médical	
Changement d'état civil	